



Syndic ne fait pas les travaux plomberie

Par Cath06

Bonjour

J'ai régulièrement des fuites d'eau, dont le plombier du syndic a fait le diagnostic comme venant de la douche du voisin de dessus. Ça fait 1 mois que ce diagnostic est fait mais aucun travaux et je suis inondée tous les 2ou3 jours.

Puis-je lui faire une mise en demeure avec pénalités ? Comment faire ?

Je vous remercie de votre réponse

vath06

GT